

Monsieur Didier LAURENT  
7, avenue Gabriel Péri  
87000 LIMOGES

Limoges, le 4 décembre 2020

Monsieur le Président de la commission d'enquête  
Mairie de Saint-Sornin-Leulac  
4, rue de l'abreuvoir  
87290 SAINT SORNIN-LEULAC

objet : projet éolien  
enquête publique « La Longe »

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous informe que **je suis absolument contre l'implantation d'éoliennes** entre le village de Châtenet (commune St Amand-Magnazeix) et le village du Croizet (commune de St Sornin-Leulac).

En effet, par sa proximité, l'ensemble de ce parc éolien va inévitablement apporter des nuisances sonores aux riverains principalement lorsque les vents seront orientés Nord, Nord Ouest.

De plus ces installations génèrent des ondes négatives importantes sur les espèces vivantes tant sur les hommes que sur les animaux ; ce qui va à l'encontre de l'activité agricole principale de nos communes, en l'occurrence l'élevage.

Par ailleurs, il n'y a rien d'écologique à couler entre 250m<sup>3</sup> et 350m<sup>3</sup> de béton et enfouir de 30 à 40 tonnes de ferraille dans les sols pour constituer le socle d'une éolienne. A l'heure où les médias bassinent le consommateur pour qu'il privilégie les circuits courts pour faire vivre nos agriculteurs et limiter l'impact négatif sur l'environnement, pourquoi bétonner de la sorte des terres agricoles qui sont déjà bien malmenées par la chimie (herbicides, pesticides, antifongiques etc...)? Cela n'a pas de sens !

Le tout électrique n'est pas plus écologique que les autres énergies. Il ne s'agit là qu'une délocalisation de la pollution.

En effet cette énergie génère une augmentation considérable de l'activité minière notamment celle du cuivre, de la bauxite etc... Activité minière qui elle même est particulièrement polluante à laquelle s'ajoute la pollution liée au transport de ces matières à travers les océans.

Pour ma part, les autorités m'ont empêché de construire une maison sur mon terrain (doté de l'eau et de l'électricité ) au Croizet . C'est pourquoi, aujourd'hui j'aurais du mal à comprendre que ces mêmes autorités acceptent l'édification de tels joyaux dans notre beau paysage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

D LAURENT